

Commune de Buthiers

Tél-fax : 03 81 56 89 65

adresse mail : mairie.buthiers70@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 novembre 2014

=====

Effectif légal du Conseil Municipal : onze

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à vingt heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal.

Etaient présents :

Mme COSTILLE Brigitte, M. DIDIER Guy, Mme GAUTHEROT Annick,
Mme GUENOT Lucienne, M. GIRINAL Jean Marc, M. HUMBERT Nicolas, M. MILLET Hervé,
M.PAGET Olivier.

Absents excusés : M. AURIERE André, M. LAMIDIEU Lionel, M. MAGNIN Didier.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guy DIDIER, maire.

Madame Annick GAUTHEROT a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2014 n'ayant pas donné lieu à remarques à été validé.

1/ POINT SUR LES PROJETS EN COURS :

1.1 Renouvellement du réseau d'eau potable Rue de la mairie :

Le dossier de consultation a été envoyé à 11 entreprises et a été publié sur le site www.klekoon.com.

La date limite de retour des offres est fixée au mercredi 17 décembre à 12H. L'ouverture des offres aura lieu le 17 décembre à 14H00. Les critères de jugement des offres sont les suivants : le prix pondéré à 70% et la valeur technique pondéré à 30%. Le commencement des travaux est prévu fin février, début mars en fonction des conditions climatiques et le délai d'exécution est fixé à 2 mois..

1.2 Site Campagnol :

Une réunion de présentation des rubriques déjà alimentées aux membres de la commission est fixée au lundi 01 décembre à 20H00 au domicile de Nicolas HUMBERT.

1.3 Réseau d'éclairage public :

Le maire rappelle que depuis le changement de transformateur, rue du Vernois, l'éclairage public est assuré de façon intermittente sur toute une partie du village. Les vérifications effectuées ont fait apparaître qu'un certain nombre de lignes d'alimentation sont défectueuses. Le Syndicat d'électricité de la Haute-Saône a été informé de ces dysfonctionnements. Il assurera la remise aux normes de l'ensemble du réseau a une échéance qui pourrait être la fin du 1^{er} trimestre 2015. Nous profiterons de ces travaux pour optimiser autant que faire se peut la consommation d'électricité de l'éclairage public.

2/ DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le maire fait part au Conseil Municipal de la déclaration d'intention d'aliéner reçue de Maître BIDEAUX Marie-Claude, notaire à Devecey (Doubs) concernant un bien sis sur le territoire de la commune de

BUTHIERS,4 impasse Grande rue cadastré AB23, Ab26, AB34 et les droits indivis dans la parcelle cadastrée AB185.

L'acquéreur de ce bien est M.SCHWEITZER Mathieu domicilié à 70700 CITEY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption sur le bien cité ci-dessus.

3/ CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME VOYNNNET ANNE-ELODIE:

Le maire informe le Conseil que le contrat de travail à durée déterminée de Mme VOYNNNET Anne-Elodie, secrétaire de mairie, établi sur la base de 08 heures hebdomadaires, arrive à son terme le 08 janvier 2015. Conformément à la réglementation, le poste a été déclaré vacant sur le site du centre de gestion du département et proposé prioritairement aux agents titulaires. Le délai limite de retour des candidatures est fixé au 31 décembre 2014. A défaut de candidature retenue d'agents titulaires, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer une prolongation du contrat de Mme VOYNNNET Anne-Elodie pour une durée de 6 mois à compter du 09 janvier 2015.

4/ MODIFICATIONS BUDGETAIRES :

Sur proposition du maire, les modifications budgétaires ci-dessous sont validées par le Conseil, à l'unanimité des membres présents :

BUDGET ASSAINISSEMENT

DESIGNATION	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Article 023	1800.00	
Article 2158/21 Autres installations, matériel		1800.00

BUDGET COMMUNAL

DESIGNATION	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Article 6615 Intérêts c/courants, dépôts		81.33
Article 678 Autres charges exceptionnelles	81.33	

5/ MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE :

- . Le sapin de Noël sera installé et décoré samedi 06 décembre.
- . La cérémonie des vœux aura lieu samedi 3 janvier à partir de 17H00 à la salle de l'ancienne école,
- . Les colis de Noël seront offerts vendredi 19 décembre,
- . La rencontre des « Anciens » aura lieu au cours de la 3ème semaine de janvier : la date précise et l'organisation seront fixées lors de la réunion du prochain Conseil.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Le prochain Conseil Municipal se réunira mercredi 17 DECEMBRE 2014 à 20H00.